

But 4 :

Pour fournir aux Canadiens un milieu sûr dans le secteur des ressources naturelles.

OBJECTIFS

- 4.1 Protection des Canadiens
- 4.2 Positionnement spatial, cartographie et démarcation de frontières
- 4.3 Utilisation sécuritaire des explosifs et des objets pyrotechniques
- 4.4 Amélioration de la sécurité et de la sûreté

Les gens sont au centre de l'équation du développement durable. Les sociétés progressistes qui visent le développement durable doivent être certaines que des programmes sont en place pour assurer la sécurité de la population. À cet égard, le rôle du gouvernement consiste à faire comprendre aux gens et aux collectivités que le bien public est de la plus haute importance. C'est sur ce plan-là que RNCan a un rôle à jouer pour faire progresser cet objectif.

RNCan fournit de nombreux produits et services qui aident les institutions responsables de la gestion publique dans le cadre d'un tissu économique et social solide. Les contributions du Ministère visent entre autres les domaines suivants : sciences et technologie, législation, règlements, codes et normes qui réduisent les risques, pour la santé et la sécurité, associés aux catastrophes et à l'exploitation des ressources.

Les risques sont divers, depuis les activités d'extraction directe au travail jusqu'à la garantie qu'on l'on peut intervenir rapidement en cas de catastrophe en passant par la mise en évidence des dangers éventuels qui pourraient découler de l'accès futur aux ressources. Nous devons être certains que nos interactions avec les ressources naturelles ne mettent pas les Canadiens en danger.

4.1 Protection des Canadiens

RNCan veille à protéger la population canadienne contre les risques liés à l'exploitation et à l'utilisation des ressources naturelles. Grâce à la recherche, à la science et à la technologie, nous pouvons atténuer ou éliminer les risques. En évaluant les risques de même que la probabilité et l'ampleur des conditions climatiques malsaines, des tremblements de terre, des glissements de terrain, des incendies et des inondations, RNCan est davantage en mesure d'assurer la sécurité et la sûreté des Canadiens. Le Ministère entreprend également la gestion des risques, notamment comment se préparer en cas de dangers potentiels et les mesures à prendre.

Les progrès technologiques sont au cœur de la *SDD – Pour aujourd'hui et pour demain* : les nouveaux concepts ainsi que les nouvelles technologies et méthodes de diffusion de l'information permettent à RNCan de fournir plus rapidement et de manière plus fiable de l'information sur les dangers.



Mesure : Surveiller les catastrophes et les risques naturels et intervenir

Enjeux	Stratégies	Objectifs
<p>La Terre et ses procédés présentent divers risques pour la sécurité de l'homme et l'infrastructure. RNCan a disposé d'un programme actif pour surveiller et comprendre ce genre de phénomène, entre autres les tremblements de terre, les glissements de terrain, les tempêtes magnétiques, les éruptions volcaniques, l'instabilité du pergélisol et les hydrates de gaz explosifs, et pour fournir des avis à ce sujet.</p> <p>Les nouvelles technologies et méthodes de diffusion de l'information ainsi que les nouveaux concepts permettent à RNCan de fournir plus rapidement et de manière plus fiable de l'information sur les dangers et d'atténuer les conséquences possibles pour la sécurité de l'homme ainsi que les dégâts aux bâtiments et à l'infrastructure de services.</p> <p>RNCan est appelé à fournir rapidement des cartes et l'information requises par les équipes d'urgence qui interviennent en cas de catastrophes. Nombre des cartes actuelles du Canada sur papier sont obsolètes, ce qui les rend moins utiles aux sauveteurs. Par ailleurs, de plus en plus, les clients ont besoin, en plus des cartes sur papier, de données et de cartes numériques ainsi que d'un accès en direct.</p>	<p>RNCan accroîtra la capacité des Canadiens à prédire et à surveiller les catastrophes naturelles, à en faire état et à y faire face ainsi qu'à atténuer leurs effets nuisibles.</p>	<p>Avant 2002, publier de nouvelles cartes sur les dangers sismiques et de l'information sur les dangers pour le Canada et diffuser ces données en direct.</p> <p>D'ici 2002, publier régulièrement en direct des prévisions magnétiques adaptées au client.</p> <p>D'ici 2002, publier la base de données nationale sur les glissements de terrain, des cartes sur les dangers et la synthèse des risques de glissement de terrain.</p> <p>D'ici 2003, terminer la cartographie topographique (y compris la couverture numérique) à des échelles adaptées à l'exploration et à l'exploitation des ressources dans le Nord.</p> <p>En 2001, publier chaque jour sur Internet des rapports d'incendie, des cartes et des tableaux fournis par le Système canadien d'information sur les feux de végétation et le système de surveillance des feux de forêts par satellite (Fire M3).</p>

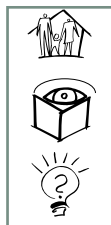
Résultats prévus

Réduire les pertes économiques, sociales et environnementales attribuables aux catastrophes naturelles pour rassurer les Canadiens.

Un tableau plus clair et à jour des feux en activité au Canada, afin de permettre la prise de mesures plus judicieuses de déploiement de ressources en vue de la suppression des feux, ce qui économisera temps et argent.

4.2 Positionnement spatial, cartographie et démarcation de frontières

C'est sur le Système canadien de référence spatiale que reposent les levés et la cartographie. Ce système est utilisé dans une multitude de disciplines nécessitant l'élaboration d'infrastructures d'information physiques et spatiales qui utilisent de nouvelles technologies. En vertu de la *SDD – Pour aujourd'hui et pour demain*, l'accès à ce système sera amélioré, ce qui engendrera des retombées économiques directes en offrant une norme nationale qui facilitera le partage et l'intégration de données à référence spatiale, ainsi qu'en permettant la réalisation d'économies d'exploitation et de nouvelles applications, comme le transport intelligent et l'agriculture de précision, qui appuient le développement durable.



Mesure : Améliorer l'infrastructure de référence spatiale et les données topographiques du Canada

Enjeux	Stratégies	Objectifs
<p>Les systèmes de localisation par satellite ont grandement modifié la capacité de positionnement, ce qui a donné lieu à de nouvelles possibilités et demandes d'accès à un système de référence spatiale fort précis.</p> <p>RNCan dispose d'une infrastructure nationale moderne à l'appui du Système canadien de référence spatiale (SCRS). Ce système fournit le cadre de référence au positionnement, lequel est nécessaire pour concrétiser les avantages économiques, environnementaux et sociaux de l'intégration de données à référence spatiale, qui sont de plus en plus courantes dans notre société technologique d'aujourd'hui.</p> <p>Tandis que toutes les nations ont besoin d'une infrastructure de positionnement pour prospérer en cette ère de l'information, le problème du Canada est qu'il doit desservir un pays immense dont la population est éparpillée.</p>	<p>Maintenir le Système canadien de référence spatiale (SCRS), l'améliorer, le rendre de plus en plus précis et y assurer l'accès en tant que base mondialement uniforme des connaissances spatiales liées à la gestion et à l'exploitation des ressources naturelles et des terres, aux catastrophes naturelles, à l'environnement et à une liste accrue de disciplines.</p>	<p>D'ici 2001, atteindre les objectifs afin d'offrir un service de GPS différentiel à l'échelle du Canada via le satellite MSAT, service visant à obtenir les positions à l'aide du GPS avec une précision de un ou deux mètres.</p> <p>D'ici 2002, élaborer un système aéroporté amélioré de gravimétrie, en collaboration avec le milieu universitaire et l'industrie.</p> <p>D'ici 2002, établir un réseau de surveillance de reprise postglaciaire.</p> <p>D'ici 2003, établir un modèle amélioré de la surface du niveau moyen de la mer (géοide).</p>
<p>L'information à référence géographique est de plus en plus importante pour l'économie canadienne et le bien-être de la population.</p> <p>De nouveaux outils pour aider l'interprétation et l'application d'information géographique sont régulièrement élaborés en vue de trouver des solutions aux problèmes de la société et de répondre à ses besoins.</p> <p>Un élément vital de la réussite dans cette ère de l'information sera notre capacité de répondre aux besoins en matière de données topographiques récentes, exactes et partageables.</p>	<p>RNCan préparera une base nationale d'information topographique comme source pour une multitude d'applications géospatiales au Canada.</p> <p>Cette base unique et nouvelle sera conçue à l'aide d'images obtenues gratuitement par le satellite Landsat 7, ce qui permettra une redistribution illimitée de produits connexes.</p> <p>Ces images seront acquises par une vaste coalition de partenaires du domaine de la géomatique du Canada, y compris d'importants organismes provinciaux et fédéraux. Les images seront géométriquement corrigées à l'aide des meilleurs cheminements par triangulation du Canada.</p>	<p>D'ici 2003, produire des images par satellite orthorectifiées récentes, exactes et homogènes pour l'ensemble du pays.</p>

Résultats prévus

Une infrastructure accessible pour le développement durable et des applications de positionnement connexes à la fine pointe au Canada.

Résultats prévus

Accroître la capacité et la compétitivité dans la nouvelle économie de l'information.

Une société canadienne mieux branchée ayant une plus grande capacité.

4.3 Utilisation sécuritaire des explosifs et des objets pyrotechniques
 RNCan est la principale source de connaissances du gouvernement du Canada dans le domaine de la réglementation et de la technologie des explosifs. Le Ministère, qui est tenu d'administrer la *Loi sur les explosifs* et le règlement y afférent, autorise et classe tous les explosifs employés au Canada, réglemente l'utilisation de feux d'artifice pour déploiement et d'objets pyrotechniques, forme et certifie les superviseurs de feux d'artifice et les pyrotechniciens d'effets spéciaux, enquête sur les accidents et les incidents et effectue des travaux de recherche et développement liés aux explosifs et aux objets pyrotechniques.

Le travail du Ministère en matière de lutte contre le terrorisme lié aux explosifs constitue un aspect important de la promotion de collectivités plus sûres au Canada. À cet égard, RNCan accroîtra sa contribution à la lutte contre l'utilisation d'explosifs dans le cadre d'actes criminels et terroristes au pays et à l'étranger.



Mesure : Promotion de collectivités sûres en accroissant la sécurité publique associée aux explosifs

Enjeux	Stratégies	Objectifs
<p>La communauté internationale prend de plus en plus conscience du terrorisme et de l'utilisation d'explosifs en cas d'actes terroristes. Le Canada s'est engagé à porter attention aux nouvelles menaces pour les Canadiens et leurs voisins dans le monde entier.</p>	<p>Contribuer à la mise au point de technologies de protection et de détection des explosifs et à l'élaboration de règlements pour accroître le contrôle des explosifs utilisés dans des actes de terrorisme.</p> <p>Au nombre des partenaires, mentionnons d'autres ministères, des organismes de réglementation internationaux, le gouvernement américain et l'industrie privée.</p>	<p>D'ici 2002, modifier la <i>Loi sur les explosifs</i> afin de tenir compte des initiatives de lutte contre le terrorisme.</p> <p>D'ici 2002, créer un module Internet appelé Module de réglementation mondiale des explosifs, qui accroîtra la communication sécuritaire entre des organismes internationaux de réglementation, permettant un contrôle accru de dispositifs comme des détonateurs, employés par les terroristes.</p> <p>D'ici 2003, réaliser en vertu du Programme Canada-États-Unis de lutte antiterroriste des recherches sur les technologies afin d'améliorer la détection d'explosifs.</p> <p>D'ici 2003, réaliser des études sur l'efficacité de matériaux de pointe afin d'augmenter la résistance à l'exposition des fenêtres et des éléments de bâtiments en béton.</p>

Résultats prévus

Réglementation plus efficace des explosifs au Canada.

Plus grande sécurité publique grâce à une meilleure détectabilité des bombes terroristes et à une meilleure protection des occupants de bâtiments fédéraux jugés à risque.

4.4 Amélioration de la sécurité et de la sûreté

En partenariat avec l'industrie, les provinces et les territoires, RNCan travaille à améliorer la santé et la sécurité de tous les Canadiens qui travaillent dans le secteur des ressources naturelles ou sont touchés par ce secteur. La réglementation de la santé et de la sécurité au Canada incombe aux provinces et aux territoires. Cependant, ils ne possèdent généralement pas la capacité d'effectuer des travaux en sciences et en technologie (S-T) sur la santé et la sécurité dans les mines. RNCan partage son savoir-faire en S-T, transférant ses connaissances et les technologies afin de réduire le nombre de blessures chez les travailleurs, y compris le nombre de décès. L'application des technologies appropriées dans les mines souterraines vise à rendre le lieu de travail plus sain et à améliorer la santé et la productivité de l'effectif, en plus d'appuyer le développement durable des collectivités. Depuis de nombreuses années, RNCan est membre de l'Association canadienne des inspecteurs en chef des mines et a fourni une aide technique et un soutien à la recherche portant sur des problèmes de santé et de sécurité.



Mesure : Améliorer la santé et la sécurité des mineurs

Enjeux	Stratégies	Objectifs
RNCan a été invité à aider à définir des solutions fondamentales pour les situations à risque, à travailler en collaboration avec des parties pour élaborer les technologies requises, et à fournir des données scientifiques solides à l'appui des règlements provinciaux et territoriaux.	<p>Réaliser des travaux en S-T afin d'élaborer les connaissances et les technologies pour réduire les risques possibles pour la santé et la sécurité des mineurs.</p> <p>Au nombre des partenaires, mentionnons les inspecteurs provinciaux et territoriaux en chef des mines, les sociétés minières, les fabricants de matériel et des universités.</p>	<p>D'ici 2002, élaborer une technologie prototype pour réduire la vibration du matériel portatif d'exploitation des mines.</p> <p>D'ici 2003, contribuer à améliorer l'échantillonnage des particules de diesel en élaborant un système d'échantillonnage ainsi qu'un protocole d'échantillonnage et d'analyse pour respecter les nouvelles directives en matière d'exposition.</p> <p>D'ici 2003, fournir une meilleure qualité de l'air souterrain en optimisant les systèmes d'air de ventilation.</p>

Résultats prévus

Un effectif en meilleure santé qui subit moins de blessures.

